

Publication: Centre de Recherche Public Henri Tudor

Date: 10 juillet 2007

Pays: Luxembourg

Titre: Signature d'un accord pour la création d'un Centre d'Excellence Européen sur la qualité des services et produits logiciels

Signature d'un accord pour la création d'un Centre d'Excellence Européen sur la qualité des services et produits logiciels

Le 10 juillet à Namur en présence du Ministre de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Monsieur François Biltgen, et de son homologue Madame M.-D. Simonet, Ministre de la Recherche, des Technologies nouvelles et des Relations extérieures de la Région wallonne, ont été signés les accords de partenariat entre le Centre d'Innovation des Technologies de l'Information (CITI), département du Centre de Recherche Public Henri Tudor (Luxembourg), et le Centre d'Excellence en Technologies de l'Information et de la Communication (CETIC) (Wallonie).



Ces accords visent l'établissement d'un centre d'excellence européen sur la qualité des services et produits logiciels. Dans une économie de services fortement soutenue par l'innovation, l'enjeu de la qualité est central pour toutes les organisations tant privées que publiques dont les services offerts dépendent de plus en plus de la qualité de leurs logiciels en termes de fiabilité, de performance et de facilité d'évolution. La pression sur la qualité s'est encore accentuée ces dernières années avec les approches d'insourcing et d'outsourcing qui placent le logiciel au centre de nouveaux enjeux économiques en terme de croissance et compétitivité. Tant au Luxembourg qu'en Région wallonne, accompagner l'innovation dans les services est désormais une priorité. L'intérêt des

accords qui seront signés réside dans le fait que le CETIC et le CITI ont jusqu'ici développé leur expertise sur des volets complémentaires de la qualité. Il en résultera une intégration d'expertises très rare en Europe, tout au bénéfice de la Grande Région.

Au-delà d'un partenariat visant à mutualiser les investissements en compétences au niveau régional, ce projet s'inscrit également en droite ligne avec les évolutions de la politique européenne de recherche en matière de support à la création de centres virtuels de recherche et des futures communautés de la connaissance et de l'innovation. Dans cet esprit, le CETIC et le CITI visent d'une part à jouer un rôle de leader européen en matière de R&D lié à la qualité des services logiciels et d'autre part à renforcer une offre commune d'expertise tant pour les sociétés qui fournissent des services logiciels que celles qui les utilisent. Les industries de services du Luxembourg et de la Wallonie seront particulièrement visées, ainsi que le large tissu des PME largement représenté sur les deux régions.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à contacter Jean-Pol Michel, directeur du CITI au tél.: +352 42 59 91 - 1.